

AR PREFECTURE

082-218200780-20220127-20220127_D01-DE
Reçu le 28/01/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LABASTIDE DE PENNE
N°1**

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11
Date de la convocation : 20/01/2022

Séance du 27 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept janvier, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Michel ROUMIGUIE, Maire.

Etaient présents : BORDERIE D. FORTANET C. BLANC C. MADDELEIN R. CLAVEL J. MALRIC P. BOUNIOU S. FRABEL S. PRADAL S. ROUMIGUIE P.

Absents :

OBJET : projet de centrale photovoltaïque

M Franck FUMANAL, représentant la société TSE, située 55 Allée Pierre Ziller, Valbonne (06650)

est venue exposer aux conseillers le projet d'installation d'un champ photovoltaïque de 32 ha concernant 3 propriétaires privés au lieu-dit « la cayrede vieille » et « la draye ».

Le parc se constitue de structures fixes ancrées au sol, de panneaux solaires, de locaux techniques, un poste de livraison, de portails et une clôture entourant le site. Ces installations devront être soumises à autorisation d'urbanisme et évaluation environnementale.

Après délibération et vote à main levée, les membres du Conseil Municipal vote comme suit :

Pour : 11

Contre: 0

Abstention: 0

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE MAIRE

J-M ROUMIGUIÉ

Le :28 janvier 2022

Certifie exécutoire le : 28 janvier 2022.

Et publié ou notifié le : 28 janvier 2022

